# AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

**Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP**

Site internet : http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap

*Courrier et Président* : **Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON**

☎ *: 04.92.53.37.61* ▮ *: 06.15.18.75.31.*

*: vpammgap@orange.fr*


**---- 00ooo00 ---**

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 mars 2018

L'Assemblée générale ordinaire de l'Amicale des médaillés militaires de GAP et de la Région s'est réunie le dimanche 18 mars 2018 au cercle de la Gendarmerie Mobile route de la Luye à 05000 GAP.

La feuille de présence est émargée par les membres présents. Aucun quorum n'étant prévu dans nos statuts, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président Guy DANY déclare ouverte à 10 heures, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médaillés Militaires de Gap et de la Région.

Assistent à la réunion les membres du bureau, les présidents des Médaillés d' Apt, du Centre Var, de Forcalquier et de Manosque, le Vice président et le secrétaire de la fédération Nationale des Amicales de Médaillés Militaires et monsieur Pierre PHILIP conseiller municipal chargé des relations avec l'armée et les associations patriotiques à la Mairie de Gap.

Le président remercie le Chef d'Escadron Jérome PASQUIET qui nous a permis d'organiser cette assemblée dans les locaux de la caserne et le personnel du cercle mixte pour la préparation de la salle et du repas.

Le Président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-Pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

L'Amicale apporte son soutien à toutes nos forces de sécurité qui oeuvrent pour notre protection sur notre sol mais également sur les théatres d'opérations extérieures. Nous soutenons plus particulièrement les militaires du 4° RC. Un prompt rétablissement à tous nos blessés.

Nous aurons une pensée pour tous nos malades, hospitalisés ou handicapés par la maladie et également pour tous nos adhérents qui n'ont pas pu se déplacer.

Une minute de silence est observée en hommage aux adhérents décédés cette année ainsi qu'aux militaires de toutes armes victimes du devoir en particulier l'Adjudant Emilien MOUGIN, du 1er Spahis de Valence, natif de GAP, tué dans un attentat au Mali mais également au Capitaine François MILLE, fils de notre ex secrétaire Françis MILLE décédé dans l'accident d'hélicoptères au Cannet des Maures.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Lecture du rapport Moral. Approbation à l'unanimité

Lecture du rapport d'activité 2014.

Le président précise l'absence de l'Amicale aux Vœux des Institutions Militaires en 2018 car nous n'avons pas reçu d'invitation et nous n'étions pas les seuls.
Approbation à l'unanimité.

Lecture du rapport financier par le président.

Le président rappelle que les chèques doivent être libellés au nom de l' Amicale et non en son nom propre.
Approbation à l'unanimité.

lecture du compte rendu du vérificateur aux compte.
Approbation à l'unanimité.

Maintien des cotisations pour l'année 2019 à 15 euros. Suite à une question d'une adhérente, veuve de médaillé Militaire, il est décidé de maintenir la même cotisation à tous les membres de l'Amicale.
Approbation à l'unanimité.

Élection des membres du Conseil d' Administration;

Le tiers sortant est :

Madame Josiane GAMBA, messieurs Dominique DUBOIS, Joël MICHEL et René LIRHANTZ.

Toutes ces personnes citées ci-dessus se représentent et elles sont réélues à l'unanimité.

Conformément aux statuts, le vérificateur aux comptes est nommé pour un an. Hervé FERRIERE est volontaire pour poursuivre son activité de vérificateur aux comptes.
Il est nommé pour un an à l'unanimité.

Le président remercie tous les réélus pour leur engagement au sein de notre conseil d'administration.

Le président propose une modification du nom de l'Amicale. Après étude et discussion, cette modification n'est pas retenue.

Le président a demandé aux adhérents de se prononcer sur le lieu d'appelation au nom de notre amicale. Il a été décidé de faite comme proposition à la Mairie de GAP, le rond point d'Auchan situé au carrefour de la Rue des Fusillés, de la Rue des Marronniers, de l'Avenue Bernard Givaudan et du chamin de Chateauvieux. Un courrier sera transmis à Monsieur le Maire dans ce sens.

Le président rappelle les différentes cérémonies et les activités prévues pour l'année 2018. Ainsi que l'assemblée Générale de la Fédération des Médaillés qui se déroulera à TREGUIER dans les Côtes d' Armor les 15 et 16 juin 2018. Le président en tant que trésorier et son épouse en tant que membre de la commission de contrôle financier seront présents ainsi que le vice président et son épouse.

Le président demande que chaque adhérent, lorsqu'il participe à une cérémonie patriotique, soit porteur de la médaille militaire dite d'ordonnance afin de faire connaître notre entité et notre représentativité.

Rappel de la devise des Médaillés Militaires « VALEUR ET DISCIPLINE »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

A l'issue de cette assemblée générale, le diplôme d'honneur de l'Amicale a été remis à Messieurs Daniel BERMOND GONNET, François LATORRES et Serge GAY.

Le président de séance.
Guy DANY

Le secrétaire de séance
Jean Pierre BIGLIA.

LES MEDAILLES MILITAIRES
GAP
(H.-A.)